

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
 Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs de contact.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
 420 rue d'Estienne d'Orves
 92700 Colombes
 FRANCE
 Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
 Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 2 - (H411)
Liquides inflammables	Catégorie 2

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient : Hydrocarbures, C7-C8, cyclics, Butanone, Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane, Acétate d'éthyle



Mention d'avertissement
 DANGER

Mentions de danger
 H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient Colophane & acide octadécanoïque, hydroxy-12, produits de réaction avec l'éthylènediamine & Methylols.
Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser du carbonate de sodium sec pour l'extinction
P391 - Recueillir le produit répandu
P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public.

2.3. Autres dangers

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Hydrocarbures, C7-C8, cycliques	927-033-1	--	>25 - <40	Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225)		01-2119486992-20-xxxx
Butanone	201-159-0	78-93-3	10 - <20	Eye Irrit. 2 (H319) (EUH066) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2		01-2119457290-43-XXXX

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

				(H225)		
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	921-024-6	--	10 - <20	STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam Liq. 2 (H225)		01-2119475514-35-XXXX
Acétate d'éthyle	205-500-4	141-78-6	10 - <20	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)		01-2119475103-46-XXXX
Colophane	232-475-7	8050-09-7	0.1 - <1	Skin Sens. 1 (H317)		01-2119480418-32-XXXX
acide octadécanoïque, hydroxy-12, produits de réaction avec l'éthylènediamine	309-629-8	100545-48-0	0.1 - <1	Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)	Skin Sens. 1 :: C>=25%	01-2119979085-27-XXXX
n-Hexane	203-777-6	110-54-3	0.1 - <1	Skin Irrit. 2 (H315) Repr. 2 (H361f) STOT SE 3 (H336) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225)	STOT RE 2 :: C>=5%	01-2119480412-44-XXXX
Xylènes	215-535-7	1330-20-7	0.1 - <1	STOT SE 3 (H335) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Flam Liq. 3 (H226) Aquatic Chronic 3 (H412)	::	01-2119488216-32-XXXX
Méthylols	-	UNKNOWN	0.1 - <1	Skin Sens. 1 (H317)		Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologue. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Nettoyer la bouche avec de l'eau. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Sensation de brûlure. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
-----------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
-----------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO ₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jets d'eau directs. PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.
---	---

Produits dangereux résultant de la combustion Oxydes de carbone.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Mettre en place une ventilation adaptée. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre.

Autres informations Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer le plus en aval possible du déversement ; utiliser du sable sec pour contenir la progression de la substance. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. En cas de

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Remarques générales en matière d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Protéger contre le gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Adhésifs de contact.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations

Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
Hydrocarbures, C7-C8, cyclics --	-	TWA: 400 ppm TWA: 1600 ppm TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³
Butanone 78-93-3	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³ *
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane --	-	VME=1000 mg/m ³ VLE=1500 mg/m ³
Acétate d'éthyle 141-78-6	-	TWA: 400 ppm TWA: 1400 mg/m ³
Magnésium (oxyde de) 1309-48-4	-	TWA: 10 mg/m ³
Colophane 8050-09-7	-	TWA: 0.1 mg/m ³
n-Hexane 110-54-3	TWA: 20 ppm TWA: 72 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 72 mg/m ³ TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³
Xylènes 1330-20-7	TWA: 50 ppm TWA: 221 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 442 mg/m ³ *	TWA: 50 ppm TWA: 221 mg/m ³ TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 442 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³ *

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

Nom chimique	Union européenne	France
Hydrocarbons, C7-C8, cyclics --	DNEL (Ind/Prof) 773 mg/Kg bw/day (dermal) 2035 mg/m³/8h (inhalation)	-
Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane --	DNEL (Ind/Prof) 773 mg/Kg bw/day (dermal) 2035 mg/m³/8h (inhalation)	-

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Butanone (78-93-3)

Type Worker À long terme Systemic health effects
Voie d'exposition Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 1161 mg/kg pc/jour

Type Worker À long terme Systemic health effects
Voie d'exposition Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 600 mg/m³

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane (--)

Type À long terme Systemic health effects Worker DNEL
Voie d'exposition Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 2035 mg/m³

Type À long terme Systemic health effects Worker DNEL
Voie d'exposition Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 773 mg/kg pc/jour

Acétate d'éthyle (141-78-6)

Type Worker À long terme Systemic health effects
Voie d'exposition Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 63 mg/kg pc/jour

Type Worker À court terme Systemic health effects
Voie d'exposition Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 1468 mg/m³

Type Worker À long terme Local health effects
Voie d'exposition Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 734 mg/m³

Type Worker À court terme Local health effects
Voie d'exposition Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 1468 mg/m³

Type Worker À long terme Systemic health effects
Voie d'exposition Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 734 mg/m³

Xylènes (1330-20-7)

Type À long terme Systemic health effects Worker
Voie d'exposition Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 180 mg/kg pc/jour

Type À long terme Systemic health effects Worker
Voie d'exposition Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 77 mg/m³

Type À court terme Local health effects Systemic health effects Worker
Voie d'exposition Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 289 mg/m³

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

Niveau dérivé sans effet (DNEL)	
Butanone (78-93-3)	
Type	Consommateurs À long terme Systemic health effects
Voie d'exposition	Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	412 mg/kg pc/jour

Type	Consommateurs À long terme Systemic health effects
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	106 mg/m ³

Type	Consommateurs Local health effects Systemic health effects
Voie d'exposition	Oral(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	31 mg/kg pc/jour

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
Type	Consommateurs À long terme Systemic health effects
Voie d'exposition	Oral(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	4.5 mg/kg pc/jour

Type	Consommateurs À long terme Systemic health effects
Voie d'exposition	Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	37 mg/kg pc/jour

Type	Consommateurs À court terme Systemic health effects
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	734 mg/m ³

Type	Consommateurs À long terme Local health effects
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	367 mg/m ³

Type	Consommateurs À court terme Local health effects
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	734 mg/m ³

Type	Consommateurs À long terme Systemic health effects
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	367 mg/m ³

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Butanone (78-93-3)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	55.8 mg/l
Eau de mer	55.8 mg/l
Sédiments d'eau douce	287.74 mg/l
Sédiments marins	287.7 mg/l
Terrestre	22.5 mg/l

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.26 mg/l
Eau de mer	0.026 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.25 mg/kg
Sédiments marins	0.125 mg/kg
Terrestre	0.24 mg/kg
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	650 mg/l

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale.
Protection des mains	Porter des gants de protection. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température.
Protection de la peau et du corps	Chaussures antistatiques. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Vêtements de protection adaptés.
Protection respiratoire	En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension ou aérosols, porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles adaptées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Type de filtre recommandé :	Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Pâte / gel Liquide
Aspect	Aucune information disponible
Couleur	Jaune
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point / intervalle d'ébullition	60 °C	
Point d'éclair	-17 °C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	11.5	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	1	
Pression de vapeur	110	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	< 700 mm ² /s	@ 23 °C
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)	23.5
Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
COV (composés organiques volatils)	Aucune information disponible
Densité	0.81 - 0.84 g/cm ³

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

Densité apparente	Aucune information disponible
-------------------	-------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
------------	--------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
------------------------------------	-----------

Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.
--	------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Protéger contre le gel.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.
------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
------------	---

Contact oculaire	Irritant pour les yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.
------------------	--

Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
----------------------	----------------------------------

Ingestion	L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.
-----------	--

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
-----------	--

Mesures numériques de toxicité

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrocarbures, C7-C8, cyclics --	>5840 mg/Kg (Rat)	>2920 mg/kg (rat)	=23.3 mg/L 4h (vapeur)
Butanone 78-93-3	= 2483 mg/kg (Rat)	= 5000 mg/kg (Rabbit)	= 11700 ppm (Rat) 4 h
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane --	LD50 >5840 mg/kg (Rat)	LD50 >2800-3100 mg/kg (Rat)	
Acétate d'éthyle 141-78-6	= 5620 mg/kg (Rat)	> 18000 mg/kg (Rabbit) > 20 mL/kg (Rabbit)	LC0 29.3 mg/l air
Colophane 8050-09-7	>2800 mg/Kg (rat)	> 2500 mg/kg (Rabbit)	= 1.5 mg/L (Rat) 4 h
acide octadécanoïque, hydroxy-12, produits de réaction avec l'éthylènediamine 100545-48-0	LD50 >2000 mg/kg (Rat)		LC50 =5.05 mg/kg (Rat)
n-Hexane 110-54-3	= 25 g/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 48000 ppm (Rat) 4 h
Xylènes 1330-20-7	= 3500 mg/kg (Rat)	> 1700 mg/kg (Rabbit) > 4350 mg/kg (Rabbit)	= >47635 mg/L (Rat) 4 h = >5000 ppm (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne
n-Hexane 110-54-3	Repr. 2

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M
Hydrocarbures, C7-C8, cyclics --	ErL50 (72h) = 10 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata - OECD 201)	LL50 (96h) = 3.6 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203)	-	EL50 (48h) = 3 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	-
Butanone 78-93-3	EC50=1972 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 3130 - 3320mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 3403 mg/L 30 min EC50 = 3426 mg/L 5 min	EC50 48 h > 308 mg/L (Daphnia magna)	-
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane --	EL50 (72h)= 26 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) OECD 201	LL50 (96h) =12 mg/L Fish (Oncorhynchus mykiss) OECD 203	-	EL50 (48h) =3mg/L (Daphnia magna) OECD 202	-
Acétate d'éthyle 141-78-6	EC50: =3300mg/L (48h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =484mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 220 - 250mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 352 - 500mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	EC50 = 1180 mg/L 5 min EC50 = 1500 mg/L 15 min EC50 = 5870 mg/L 15 min EC50 = 7400 mg/L 2 h	EC50: =560mg/L (48h, Daphnia magna)	-
Colophane 8050-09-7	EC50: =400mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50 (96h) >10mg/L Fish (Danio rerio)	EC50 = 31.5 mg/L 30 min	EC50 48 h >100 mg/L (Daphnia magna)	-
acide octadécanoïque, hydroxy-12, produits de réaction avec l'éthylènediamine 100545-48-0	EL50 (72h) >100 mg/L Algae (Pseudokirchneriella subcapitata)	LL50 (96h) >10mg/L Fish (Oncorhynchus mykiss)	-	EL50 (48h) >10mg/L Daphnia (Daphnia magna)	-
n-Hexane 110-54-3	-	LC50: 2.1 - 2.98mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: >1000mg/L (24h, Daphnia magna)	-
Xylènes 1330-20-7	-	LC50 96 h 2.6 mg/L (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)	EC50 = 0.0084 mg/L 24 h	EC50 48 h = 3.4 mg/L (water flea)	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Informations sur les composants

Butanone (78-93-3)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en flacon fermé (TG 301 D)	28 jours	biodégradation	98 % Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Butanone 78-93-3	0.3	-
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane --	4	-
Acétate d'éthyle 141-78-6	0.6	30
Xylènes 1330-20-7	3.15	15

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Butanone 78-93-3	La substance n'est pas PBT/vPvB
Acétate d'éthyle 141-78-6	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
Colophane 8050-09-7	La substance n'est pas PBT/vPvB Des informations supplémentaires pertinentes sont nécessaires à l'évaluation PBT
acide octadécanoïque, hydroxy-12, produits de réaction avec l'éthylènediamine 100545-48-0	La substance n'est pas PBT/vPvB
n-Hexane 110-54-3	La substance n'est pas PBT/vPvB
Xylènes 1330-20-7	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
Emballages contaminés	Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.
Catalogue européen des déchets	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS, Dangereux pour l'environnement
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
Étiquettes	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II, (D/E), Dangereux pour l'environnement
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	640D
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnel	(D/E)
Quantité limitée (LQ)	5 L
Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler)	33

IMDG

14.1 Numéro ONU	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS (Hydrocarbons, C7-C8, cyclics, Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclic, <5% n-hexane), Polluant marin
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1133, ADHÉSIFS (Hydrocarbons, C7-C8, cyclics, Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclic, <5% n-hexane), 3, II, Polluant marin
14.5 Polluant marin	P
Ce produit contient une substance chimique classée comme polluant marin par l'IMDG/OMI	
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Quantité limitée (LQ)	5 L
N° d'urgence	F-E, S-D
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II
14.5 Dangers pour	Oui

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales A3
Quantité limitée (LQ) 1 L
Code ERG 3L

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5a - LIQUIDES INFLAMMABLES

P5b - LIQUIDES INFLAMMABLES

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Butanone 78-93-3	RG 84
Acétate d'éthyle	RG 84

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

141-78-6	
Colophane 8050-09-7	RG 65, RG 66
n-Hexane 110-54-3	RG 59, RG 84
Xylènes 1330-20-7	RG 4bis, RG 84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H315 - Provoque une irritation cutanée
H361f - Susceptible de nuire à la fertilité
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 21-janv.-2019

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour: 2, 3, 14, 15.

Conseil en matière de formation Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation pour les opérateurs

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 11-déc.-2017

Date de révision 21-janv.-2019
Numéro de révision 3

de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité